

Bulletin d'information de la communauté de communes

Blättel

infos

MAI 2012 n°16



Un projet
d'excellence :
les itinéraires
cyclables

Développons ensemble les circulations douces...

Notre communauté de communes, soucieuse depuis sa création de développement durable et d'innovation, s'est engagée il y a une quinzaine d'années dans une démarche de promotion du cyclotourisme avec la mise en place de quatre circuits irriguant le territoire.

Profitant de l'élaboration du contrat de territoire signé avec le Conseil général du Bas-Rhin en décembre 2011, elle a décidé de faire un pas de plus dans la promotion des circulations douces en procédant à une étude sur le schéma cyclable de notre territoire qui a débouché sur un programme concret de réalisation d'un réseau cyclable à l'échelle de notre périmètre et en liaison avec les territoires voisins. Ce programme fait l'objet du projet d'excellence du territoire partagé entre les communes, la communauté de communes et le Département.

Trois objectifs majeurs ont été retenus lors de l'élaboration de ce programme :

- favoriser les liaisons douces entre les communes périphériques et les bourgs-centres,
- réaliser un axe transversal reliant des pistes cyclables départementales structurantes (Soultz-Hatten-Rhin et Haguenau-Lembach),
- promouvoir des itinéraires cyclotouristiques si possible transfrontaliers.
- garantir toute liaison possible entre les différentes communes de la communauté sans pour autant s'engager dans des dépenses exorbitantes de création de pistes cyclables intercommunales. Ces différentes liaisons peuvent être facilitées par un jalonnement cohérent et l'expérimentation raisonnée de «partage de la route» avec la mise en place d'une démarche «chaucidou» (voir ci-contre). Avec cette démarche, nous sommes au cœur du problème du vélo, à savoir la prise en compte par tous les usagers de la route de la nécessité de partager les voies existantes, certes au détriment de la vitesse et du confort de l'automobiliste, mais au service de chaque usager.

Notre action s'intègre dans un partenariat étroit avec le Conseil général du Bas-Rhin, gestionnaire des voies départementales et co-financeur essentiel de notre opération. Pour les deux années à venir, le coût des aménagements et des différentes missions est estimé à 1 250 000€ HT avec une subvention de 573 000€ du Conseil général 67, une participation de l'ensemble des communes de 125 000€ et de la communauté de communes de 552 000€.



Ce projet, voulu et porté par tout un territoire, s'intègre pleinement dans la démarche «Vélo» de notre belle Région Alsace et de ses deux Départements, au service de la population et du tourisme doux, voué à un bel avenir entre Rhin et Vosges mais aussi entre la forêt de Haguenau et notre territoire ami, le Dahner Felsenland.

Le vice président : Charles Schlosser



Phénomène de notre temps, l'utilisation du vélo se développe, tant pour une pratique de loisirs et de tourisme que comme mode de déplacement quotidien sur de courtes distances ou en complémentarité avec les transports en commun. Or notre territoire dispose à ce jour de trop peu d'équipements.

Pour réaliser ce schéma, les déplacements utilitaires ont été prioritaires. 4 points ont été privilégiés pour définir les tracés :

- > un itinéraire sécurisé : sur un tronçon à fort trafic, l'aménagement de sites propres (pistes cyclables, bandes cyclables, ...) sera privilégié si c'est possible.
- > un itinéraire cohérent
- > un itinéraire sans détours inutiles, sauf en cas de fort dénivelé, de terrains impraticables ou de tronçons dangereux
- > un itinéraire attractif qui dessert les communes, leurs commerces, les gares, les collèges, ...

Certains tracés doivent donc encore faire l'objet d'études supplémentaires pour définir le meilleur itinéraire.

Un projet d'excellence : les itinéraires cyclables

> La réalisation de pistes cyclables ou de voies vertes

Plusieurs aménagements de ce type seront réalisés pour desservir le collège de Woerth, les gares, les commerces dans l'objectif premier de sécuriser les déplacements.

> Une signalisation sur tout le territoire

Un jalonnement, signalisation directionnelle pour les cyclistes, et une signalisation réglementaire, à destination de tous les usagers de la route, seront installés sur tout le territoire. Ils permettront de renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau cyclable, de faire connaître les itinéraires aux cyclistes et de renforcer la sécurité des déplacements à vélo.

> Réapprenons à partager la route

La réalisation de pistes cyclables ou de voies vertes n'est pas possible sur tout le territoire en raison du coût très élevé (il faut compter 500€ pour un mètre de long pour une piste cyclable de 2,50m de large), des problèmes liés au terrain, au dénivelé, à l'acquisition des terrains nécessaires, ... Il est donc aujourd'hui privilégié partout en France, comme cela est déjà fait aux Pays-Bas ou en Allemagne, de partager la route entre tous les usagers 2 roues ou 4 roues.

C'est ce qui va vous être proposé sur certains axes. Ceci sera bien entendu proposé sur des routes secondaires et avec des aménagements appropriés de type bande cyclable, réduction de la vitesse des voitures, ...

> Un plan d'actions sur 8 ans

Environ 8 ans seront nécessaires pour réaliser l'ensemble des aménagements et des itinéraires de ce schéma. Le coût global (tous itinéraires confondus) est évalué à environ 5 millions d'euros.

Nous vous informerons dans les prochains numéros des travaux réalisés.

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn • Directeur de la publication : Jean-Marie Haas Président de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Maison des Services et des Associations - 1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach Tél. : 03 88 90 77 60 Fax : 03 88 09 49 79 • Comité de rédaction : élus et personnels de la communauté de communes - Création et mise en page : Tooyoo Strasbourg. Impression : Ireg Strasbourg. N° ISSN : en cours. Photos : CCSP • Journal imprimé à 7300 exemplaires sur papier recyclé.

Une expérimentation

«chaucidou» (chaussée à circulations douces)

Ce type d'aménagement, une chaussée centrale à voie banalisée, n'en est encore qu'au stade expérimental en France mais est très largement utilisé aux Pays-Bas ou en Suisse.



Le principe de la «chaucidou»

- garder la même largeur de chaussée, changer le marquage (passer de la «route» à la «rue»),
- par conséquent, changer la répartition de l'espace, donc induire un changement de comportement, et par ricochet un changement de mentalité (ou vice versa).

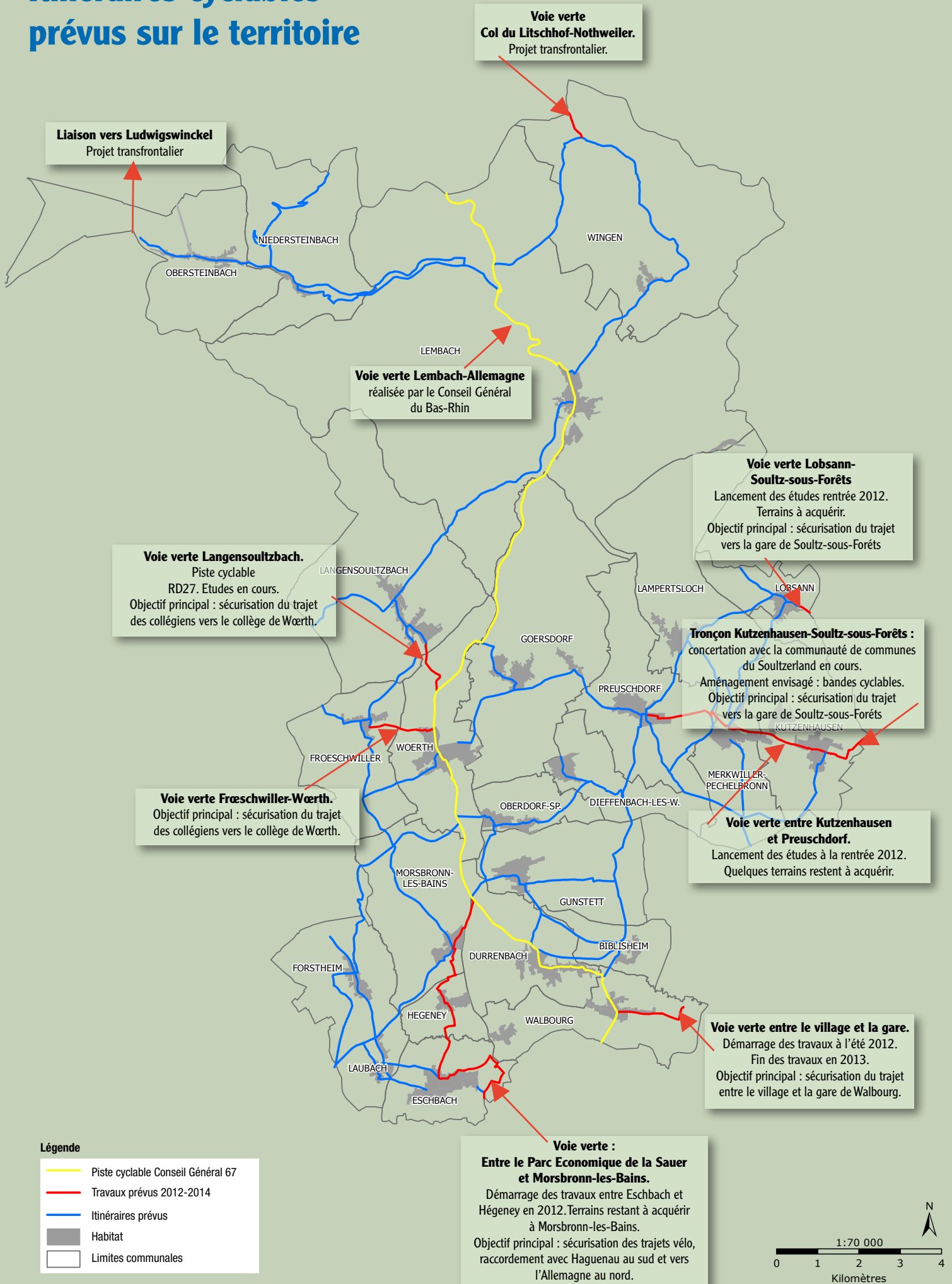
Il s'agit de conserver la largeur de la chaussée mais d'en modifier le marquage au sol. 2 bandes cyclables sont marquées de part et d'autre de la chaussée. Le marquage central est supprimé. Pour l'automobiliste, la vitesse est réduite et il dispose d'une bande centrale pour rouler. Les bandes cyclables peuvent être franchies par les voitures pour se croiser.

Cet aménagement nécessite un réel changement de comportement et de mentalité puisque c'est le vélo qui est privilégié et non plus la voiture. Une étude est en cours avec le Conseil général du Bas-Rhin pour identifier les tronçons qui pourront être expérimentés.

Un peu de vocabulaire ...

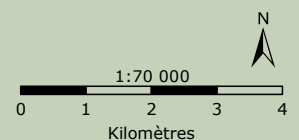
- **Piste cyclable** : voie exclusivement réservée aux cyclistes. Elle est physiquement séparée de la circulation motorisée (au moyen d'un séparateur infranchissable par les véhicules à moteur) et peut être bidirectionnelle. La largeur n'est pas réglementée.
- **Voie verte** : voie exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés et des piétons. C'est cet aménagement qui sera privilégié par rapport à la piste cyclable.
- **La bande cyclable** - toujours unidirectionnelle - désigne, sur une chaussée à plusieurs voies, celle réservée aux cyclistes. Elle est délimitée par une ligne blanche discontinue.

Itinéraires cyclables prévus sur le territoire



Légende

- Piste cyclable Conseil Général 67
- Travaux prévus 2012-2014
- Itinéraires prévus
- Habitat
- Limites communales



Le budget 2012

Les grands projets pour 2012

Les trois domaines d'actions principaux de la communauté de communes restent le développement économique, la cohésion sociale et l'environnement. Vous trouverez ci-dessous les actions principales inscrites au budget 2012, d'un montant total de 20 millions d'euros.

Économie-tourisme :

- démarrage des études sur la réalisation d'un îlot commercial à Woerth
- réalisation de la zone d'activités sud à Woerth
- démarrage des études du pôle bois à Hégeney
- démarrage des études pour la réalisation d'itinéraires cyclables
- déploiement de fourreaux pour le très haut débit
- poursuite des actions de promotion et de mise en valeur touristique, accueil de nouvelles entreprises, ...

Cohésion sociale, culture, habitat :

- réflexion sur la création d'écoles intercommunales
- poursuite des programmes en matière d'habitat, d'animations enfance-jeunesse
- achèvement des travaux au gymnase intercommunal de Woerth

Environnement, énergie :

- extension du réseau de chaleur de la chaufferie L'écorce de Durrenbach
- programme d'entretien et de restauration du Seltzbach
- poursuite des actions en matière d'aides aux économies d'énergie et protection de l'environnement
- mise en place d'une campagne de réduction de l'utilisation de phytosanitaires dans la gestion des espaces verts publics.



Itinéraire 1870 entre Woerth et Froeschwiller



Réseau de chaleur à Morsbronn-les-Bains



Scierie Ehrstein à Lembach



Gymnase intercommunal à Woerth

La redevance ordures ménagères :

La gestion des ordures ménagères a été confiée au syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SMICTOM) du Nord du Bas-Rhin. La redevance progresse chaque année à hauteur du coût du service qui est de 1 463 000€ (1 434 500€ pour 2011).

• **Montant de la part foyer** : (part fixe) :
51,50€ (50,36€ en 2011)

• **Montant de la part occupant** (part variable) :
61,50€ (60€ en 2011).

Retrouvez tous les détails des budgets

sur www.sauer-pechelbronn.fr, rubrique comprendre la communauté de communes.

Les taux 2012 et le produit attendu

	Taux	Produit attendu
Cotisations foncière des entreprises	21,14%	574 000 €
Taxe d'habitation	11,09%	1 834 000 €
Taxe sur le foncier bâti	1,10%	134 000 €
Taxe sur le foncier non bâti	7,72%	38 000 €

Les taux applicables pour la taxe de séjour restent inchangés pour 2012.

ENVIRONNEMENT - ENERGIE

A vos agendas : les Espaces INFO ÉNERGIE organisent la **3^e fête de l'énergie : «De l'énergie à revendre»**, le dimanche 21 octobre 2012 à la MAC de Bischwiller.

Au programme :

- Un vide grenier pour redonner une seconde vie aux objets
- Des démonstrations de professionnels du bâtiment et d'associations (étanchéité, isolation, ventilation...)
- Une exposition d'artistes qui détournent, réutilisent ou revisitent des objets
- Des conférences et des films sur le thème général de l'énergie

Pour y participer, contacter l'Espace INFO ÉNERGIE Nord Alsace :

- par téléphone : 03 88 80 54 35
- par mail : info-energie@sauer-pechelbronn.fr
- dans ses locaux : 1, rue de Lobsann 67250 Merckwiller-Pechelbronn

«Printemps du patrimoine et maisons d'aujourd'hui», 17 juin

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous propose de découvrir le dimanche 17 juin des projets d'éco-rénovations remarquables et de nouvelles façons de bâtir à travers des visites assurées sur site par les propriétaires et les concepteurs.

Sur le territoire Sauer-Pechelbronn, des particuliers vous ouvriront leurs portes à Lampertsloch (rénovation), Obersteinbach (rénovation et maison bio-climatique) et Hégeney (ossature bois).

Plus d'informations sur www.sauer-pechelbronn.fr

Concours Design Châtaignier

«Banc Girondin», «220 V(oges)en», «Maître Corbeau»... Ces noms désignent une partie des projets lauréats du concours «Bois Design Châtaignier» organisé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord dans le cadre d'un programme Interreg IV auquel participe également la communauté de communes.

L'objectif ? créer des nouveaux usages et produits du bois de châtaignier dans le domaine du mobilier, de la micro-architecture et des aménagements extérieurs.

Ce concours, ouvert aux étudiants et jeunes diplômés a connu un vif succès : plus de 80 projets déposés ! 7 prix ont été décernés.

Découvrez le palmarès sur

<http://concoursdesignchataignier.blogspot.fr/>

Vous êtes équipé d'un système d'assainissement non collectif ? Pensez à faire contrôler votre installation.

Par assainissement non collectif, on désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration et/ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés et non raccordables à un réseau public d'assainissement.

Pour connaître la réglementation et les obligations en matière d'assainissement non collectif, rendez-vous sur :

www.sauer-pechelbronn.fr, rubrique habiter

www.sdea.fr

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. BOQUEL du SDEA (03 88 05 32 57).



Nouveau programme des permanences du PIG Renov'Habitat 67

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez ? Vous souhaitez y réaliser des travaux de rénovation ?

Vous êtes susceptible de bénéficier d'aides dans le cadre du programme Renov-Habitat 67 porté par le Conseil général du Bas-Rhin.

Pour connaître les critères d'éligibilité et les modalités pour déposer un dossier de demande d'aide, rendez-vous sur www.renov-habitat-haguenau.net ou lors des permanences gratuites tenues par l'opérateur URBA CONCEPT en Alsace du Nord.

Les permanences sur le territoire Sauer-Pechelbronn à partir de mai : tous les 4^{es} mardis du mois au siège de la communauté de communes de 13h30 à 15h.

TOURISME

À la Maison Rurale de l'Outre-Forêt cet été :

L'exposition «**Tuiles décorées d'Alsace**» vous est proposée à la visite du 1^{er} juillet au 16 septembre 2012. Au travers de pièces appartenant à l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, mais aussi grâce à des prêts de particuliers et d'autres musées, vous découvrirez l'évolution des motifs de ces tuiles ainsi que leur fonction symbolique dans la maison alsacienne.

Dimanche 1^{er} juillet à 16h : conférence «Tuiles et tuiliers d'autrefois».

Entrée aux tarifs habituels du musée.

Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, dimanches et jours fériés de 14h à 18h.

En juillet / août : également le samedi de 14h à 18h.

Rens. : www.maison-rurale.fr / 03 88 80 53 00



ENFANTS

pour nos enfants...

PENDANT TOUTE LA SEMAINE, DÉCOUVREZ NOS PÉRI-COLAIRE S LORS DE LEURS PORTES-OUVERTES :

- **Lundi 4 juin** de 16h à 19h à Walbourg (école) et Durrenbach (presbytère)
- **Mardi 5 juin** de 16h à 19h à Hégeney (salle polyvalente) et Merkwiller (maison des services et des énergies, route de Lobsann) et de 16h à 19h30 à Lembach
- **Mercredi 6 juin** de 17h à 18h30 à Langensultzbach (salle socioculturelle)
- **Jedi 7 juin** de 16h à 19h à Woerth (maison des associations)

MARDI 5 JUIN

Permanence pour les jeunes à Woerth (terrain de foot) de 18h30 à 20h30. Venez découvrir des jeux de plein air (weykick, billard japonais, carom...)

MERCREDI 6 JUIN

De 14h à 17h pour les 4-12 ans :

A l'EHPAD de Woerth ou à la maison de retraite Hospitalor de Lembach. Vos enfants pourront partager un moment avec leurs aînés autour de jeux. Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans sur inscription. (coupon disponible sur www.sauer-pechelbronn.fr)

VENREDI 8 JUIN

A partir de 19h30 : deux débats vous seront proposés par des intervenants professionnels :

- Le jeu dans le développement de l'enfant
- L'addiction aux jeux

A la maison des services et des associations à Durrenbach, 1 rue de l'Obermatt. Entrée libre, tout public.

Retrouvez également le 17 juin à la Maison rurale de l'Outre-Forêt de 14h à 18h. Après-midi «Bal musette et Kirwe»

Musique des années 60/70 et jeux de foire : chamboule-tout, quilles, pêche à la ligne...

Entrée aux tarifs habituels du musée : 4,50€ / adulte, 2,50€ / enfant (gratuit pour les moins de 6 ans).

Renseignements : www.maison-rurale.fr / 03 88 80 53 00



JEUX JOUONS JOUETS

Du 4 au 9 juin 2012

EN FAMILLE

Programme complet sur www.sauer-pechelbronn.fr

Dans les villages de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

SAMEDI 9 JUIN

Plus de 300 jeux vous seront proposés : jeux sportifs, jeux en bois, jeux de sociétés pour tous les âges, maquillages, ...

**Spectacles et Concerts :
Edgar le Magicien en vedette**

Entrée gratuite pour tous
Restauration et Buvette

Retrouvez le programme détaillé
sur www.sauer-pechelbronn.fr

Fête donc du Vélo

Le 3 juin 2012 à partir de 10h
Parking du Super U à Woerth



Pendant une journée, venez profiter d'une journée placée sous le signe de la convivialité et de la détente.

Deux circuits de 10km et 20km vous seront proposés pour que vous puissiez vous balader à vélo, en famille ou entre amis. Le circuit de 10 km, sera jalonné de questions sur le territoire et le monde du vélo.

Grâce à vos bonnes réponses, vous pourrez peut être gagner des

vélos et des équipements de sécurité.

Rendez vous dans le **village-vélo** qui sera installé sur le parking du Super U de Woerth où des animations seront proposées avec des **jeux pour enfants** et des **défis d'habileté sur deux roues**. Vous pourrez admirer des cycles d'autrefois et essayer toutes sortes de **vélos rigolos** ou bien plus modernes avec notamment les **vélos électriques**. Des démonstrations rythmeront l'après-midi.

Des courses de vélo seront proposées pour les 4 à 10 ans à partir de 15h (inscription sur place, casque obligatoire).

Vous pourrez vous restaurer sur place et faire une pause à la buvette avant de repartir pédaler.



Avec la présence exceptionnelle du champion du monde de trial : Simon ROGIER qui vous proposera des démonstrations et des initiations au Freestyle.

Rendez-vous à 10h sur le parking du Super U de Woerth muni de votre vélo. Chaque cycliste se verra remettre un tee-shirt et la carte vélo.



Accès libre.

Manif organisée par le Conseil général du Bas-Rhin en partenariat avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la commune de Woerth.

Programme complet sur
www.sauer-pechelbronn.fr

CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN

